

Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du lundi 2 octobre 2017 (Maison des associations)

Village



Sylvie PIRIOT
coprésidente habitante



Liliane WEBERLEN
coprésidente élue



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Échanges avec la police municipale

• **Alarme Parc Technologique** : une conseillère de quartier remercie la police municipale pour l'intervention auprès des entreprises qui a permis qu'il n'y ait pas d'alarme intempestive de longue durée cet été.

• **Sentier de Feuilley** : un conseiller évoque le problème récurrent de moto cross qui effraient les piétons et les joggeurs. Ces véhicules passeraient par le chemin de la Côte. Il demande si la police est déjà intervenue pour cette problématique. Le policier répond que les équipages sont vigilants sur cette question et qu'il y a une réflexion en cours entre la Ville, la Métropole et l'Office Nationale des Forêts pour que des dispositifs empêchant la circulation des deux roues motorisés soient posés à différents endroits du site.

• **Rond point Aviation/Rue Hélène Boucher** : un riverain demande si la caméra qui devait être installée est opérationnelle. Le policier indique que cette question relève de la compétence du Centre de Supervision Urbaine. Il précise qu'aujourd'hui 237 caméras sont opérationnelles sur le territoire communal, Saint-Priest est le deuxième centre de supervision urbaine après Lyon. 17 caméras ont été déployées récemment. Le policier informe les conseillers de quartier qu'une caméra a été posée rue Hélène Boucher et concernant le rond point, il évoque des contraintes liées aux réseaux et aux liaisons qui ont retardé sa mise en place.

• **Tram Hauts de Feuilley** : des habitants évoquent des véhicules qui stationnent sur le dépose-minute. Le policier donnera une consigne aux équipages.

• **Montée de Robelly** : une personne évoque des véhicules stationnés sur le passage piétons en particulier au niveau du 7. Le policier demande aux habitants d'appeler la police municipale au 0478200095 lorsque ces faits surviennent.

• **Allée Beauséjour** : une habitante évoque des motos qui circulent le soir. Le policier formule la même remarque que précédemment.

• **2, rue de la Cordière (devant la maison des associations)** : des conseillers évoquent des véhicules qui stationnent sur le trottoir. Le policier indique que des rondes de la police municipale sont régulièrement organisées dans le secteur. Il rappelle que le stationnement sur trottoir est passible d'une amende de 135 euros.

• **Rue Simone Signoret et boulangerie Lambert** : un conseiller indique que les radars pédagogiques seraient mal réglés. Le policier répond que le service voirie a procédé à des réglages.

• **Parking du Belvédère** : un conseiller demande si les caméras sont opérationnelles. Le policier municipal répond qu'il se rapprochera du centre de supervision urbaine pour vérifier ce point.

➤ Retour sur l'inauguration du sentier Ménival/Village, allée des Comtes de Saint-Priest et perspectives

Les conseillers de quartier ont apprécié la qualité de cette manifestation qui leur a permis de travailler avec les différents partenaires comme les centres sociaux la Carnière et Louis Braille et la San-Priode. Ils soulignent la qualité de la prestation de la creuse publique. Les conseillers rappellent aussi que ce projet a été construit pendant plus de 10 ans en lien avec le Conseil de quartier Ménival/La Cordière. Le Président de la San-Priode revient sur le caractère historique de ce sentier et souligne l'importance d'avoir inclus ce projet dans sa dimension patrimoniale.

➤ Retour sur l'animation « mon Village piéton » le 8 octobre

Les conseillers de quartier et les commerçants du secteur ont organisé un temps fort pour la clôture de « mon Village piéton » le 8 octobre dernier. Plusieurs animations ont été proposées pour toute la famille à savoir des démonstrations de danse hip hop, un concert de Clémentine Jane, quart de finaliste du tremplin « music en ciel » et de la chorale « les notes bleues » en lien avec le Conservatoire. La Ville fera un bilan de ces 4 dimanches piétons et proposera des pistes de travail pour poursuivre la sécurisation de la Grande Rue.

➤ Mise en place du groupe interquartiers environnement

Les conseillers de quartier souhaitent travailler sur plusieurs thématiques comme les nuisances aériennes, le déclassement de l'A6/A7, et sur toutes les questions qui ont trait à l'environnement. Une rencontre aura lieu prochainement avec Sophie Vergnon, adjointe à l'environnement pour préciser les contours de cette nouvelle initiative

➤ Création d'un nouveau groupe de travail : circulation secteur Danton/Déserte

Le conseil de quartier émet des remarques sur les conditions de circulation dans le secteur et souhaiterait ouvrir la réflexion sur le sujet. Plusieurs pistes pourraient être envisagées comme le changement de sens de circulation voire une remise en double sens. La Ville a posé récemment des radars pédagogiques sur plusieurs voiries, à savoir, Saint Martin, Lortaret, Chavorlay, Danton, Aviation, Griottiers. Les conseillers de quartier pourront s'appuyer sur les résultats de ces comptages.

➤ Position du conseil de quartier sur la création d'une zone bleue rue Charles Ravat

Les riverains de la rue Ravat se plaignent régulièrement de la vitesse excessive des véhicules, qui a d'ailleurs été vérifiée suite à la mise en place du radar pédagogique. Les vitesses enregistrées vont bien au delà de 30km/h. La police municipale a également augmenté les contrôles routiers.

Concernant la mise en place d'une zone bleue à proximité du centre médical, la Ville rappelle que ces dispositifs sont en principe mis en place à proximité immédiate de zones de commerces, afin de favoriser leur bon fonctionnement. Il est rappelé également que la patientèle du centre médical dispose d'un parking de 110 places à une centaine de mètres sur la place Ferdinand Buisson, qui n'est jamais complet hors manifestations importantes au Théâtre Théo Argence et à destination des boulistes. Le conseil de quartier n'est pas favorable à la mise en place de la zone bleue mais demande que des contrôles de police soient effectués afin de mettre fin aux stationnements anarchiques et en double file dans ce secteur qui rendent la circulation dangereuse quand des véhicules doivent se croiser.

➤ Propositions de création d'autres groupes de travail

Des conseillers de quartier souhaiteraient mettre en place des actions de solidarité et de proximité avec les personnes âgées en lien avec le CCAS de la Ville. Les conseillers rencontreront dans un premier temps la direction du CCAS pour voir quelle contribution ils peuvent apporter pour mieux faire connaître son action auprès des séniors. L'objectif de ce groupe serait notamment de contribuer au recensement des personnes âgées isolées et de les mettre en lien avec les démarches portées par la Ville sur cette thématique. D'autres conseillers de quartier souhaitent s'investir en vue de la mise en place d'animations régulières au Village en lien avec les partenaires comme le centre social La Carnière et le Conservatoire. Les conseillers évoquent dans ce cadre des animations qui pourraient être mises en place pour mieux faire connaître le château. Ils évoquent également des brocantes et vide-greniers qui pourraient être organisées plus régulièrement au Village.

➤ Tableau de bord

Cet outil permet aux conseillers de quartier d'avoir une visibilité sur le traitement de leurs doléances par les services de la Ville et de la Métropole.

➤ Informations mairie : formations, rencontre annuelle des conseils de quartier et plan nature, calendrier des assemblées de quartier

La Ville de Saint-Priest a lancé la conception, avec la participation des habitants et de

nombreux partenaires, d'un plan nature qui se décline par une série d'actions mises en œuvre sur le territoire. Les objectifs de cette démarche sont notamment de développer des espaces de nature en Ville, d'économiser la ressource en eau et d'encourager la production vivrière. La restitution du plan nature a eu lieu **le samedi 30 septembre**. Le plan nature et la maison du vélo ont également été présentés lors de la rencontre annuelle des conseils de quartier.

Les conseillers de quartier suivent en ce moment un cycle de formations qui leur permet d'appréhender au mieux leur prise de fonction par une meilleure connaissance de leur environnement territorial et des outils liés à la prise de parole en public.

? TOUR DE TABLE, QUESTIONS NOUVELLES

Une conseillère de quartier demande si la Ville prévoit de conventionner avec le dispositif «voisins vigilants». La Ville répond qu'il a été décidé qu'il n'y aurait pas de convention municipale avec les collectifs mis en place dans certains quartiers; car pour ce qui est de la protection des biens privés, les habitants doivent garder la mainmise sur leur organisation et décider librement de leur investissement personnel. La Ville développe les moyens dédiés à la sécurité des san-priots et à la prévention des actes de délinquance. En revanche, la Ville est prête à soutenir par des subventions d'équipements, l'organisation en voisins vigilants dans les quartiers qui en émettent le souhait.

> **Grande Rue** : un habitant demande le déplacement du silo à verre à proximité du parking du Belvédère. Il gênerait la sortie des véhicules avec la mise en place d'un marquage adéquat.

> **Sentier Ménival/Village** : un conseiller de quartier fait part de sa satisfaction concernant le dispositif qui permet l'accès de la liaison piétonne aux personnes à mobilité réduite.

> **Rue de la déserte** : une conseillère de quartier demande le déplacement ou la création d'un nouveau passage piéton.

Un conseiller de quartier demande qu'une information soit apportée sur les itinéraires cyclables qui peuvent être empruntés de manière sécurisée par les familles avec enfants sur la commune.

> **Rue Jacques Reynaud** : un conseiller demande que le marquage au sol soit poursuivi dans la courbe de la rue. Un habitant ancien conseiller de quartier indique qu'il est important que le conseil travaille sur des dossiers importants comme la circulation sur le secteur de la déserte et la sécurisation de la Grande Rue.

VILLE DE SAINT-PRIEST ▶

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier « Village » c'est...

24 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

BAUD G., COEFFE V., CUSIN-MASSÉ P., DESCAMPS P., DOGER C., DORBEC J.-L., DUBOS J., DUBRUC M., DURAND-VALENTIN S., FAURE M.-A., FERNANDES F., GARCIA C., GERY M.-L., LAUGA V., MESBAHI N., PARENTHOEN M., PENA N., PILLON J.-J., PIriot S., RICHARD J., SAVARIN P., THEVENIOT M., VERGNOLLE M., VESCOVI A.-M.

